

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Mélanges Religieux,

ON S'ABONNE chez
MM. FABRE et LE-
PROHON, Libraires, et
au Bureau du Journal, à
Montréal.

RECUEIL PÉRIODIQUE.

PRIX D'ABONNE-
MENT, quatre piastres
pour l'année, cinq pia-
stres, par la poste, pay-
ables d'avance.

Vol. 2.

MONTRÉAL, 26 NOVEMBRE 1841.

No. 19.

MARIE DE L'INCARNATION,

ÈRE. SUPÉRIEURE DES URSLINES DE QUÉBEC.

Marie de l'Incarnation (1) connue dans le monde sous le nom de madame Martin, naquit à Tours, le 18 octobre 1599. (2). Elle montra dès son enfance un grand amour pour les pauvres et un vif désir de les soulager. Préférant leur compagnie à toute autre, elle leur rendait tous les services qu'elle pouvait ; son cœur éprouvait une vive affliction lorsqu'elle se trouvait dans l'impossibilité de les secourir. Ces heureuses dispositions fortifièrent son goût pour la piété ; assidue à la prière, elle y puisait le désir de renoncer au monde ; à l'âge de 15 ans, elle voulait embrasser la règle de St Benoît. Mais, cédant aux vœux de sa famille, elle épousa M. Martin, fabricant de soies à Tours. Cette union ne fut pas sans nuages : des chagrins, dont on ignore la cause, vièrent troubler son bonheur. Toutefois son mari savait apprécier ses vertus, son mérite, et saisissait toutes les occasions de lui rendre cet hommage.

Deux années après, la mort vint frapper M. Martin. Veuve à 19 ans, chargée d'un enfant qui ne faisait que de naître, privée de fortune, Madame Martin se trouvait dans la situation la plus affligeante ; elle la soutint avec courage. La religion et son propre zèle furent les éléments de sa consolation. Aussi renonça-t-elle à chercher un autre appui, en donnant sa main à un second époux. Elle sentit en même temps se réveiller son ancien goût pour la retraite, et résolut de quitter entièrement le commerce et de s'abandonner à la Providence.

[1] Marie Guyard.

[2] Son père était un marchand de soies, Florent Guyard ; sa mère, Jeanne Michelot, descendait par les femmes de la famille de la Bourdaisière.

Après avoir terminé ses affaires, elle rentra dans la maison de son père, qui désira l'avoir chez lui. Elle y prit un habillement très-simple, qui marquait le divorce qu'elle voulait faire avec le monde ; elle ne s'occupait que de la prière et de l'éducation de son fils (1). C'est de ce moment surtout que datent ses grands progrès dans la perfection. Livrée à la méditation des choses saintes, elle s'affermisssait de plus en plus dans l'amour de Dieu et le détachement des créatures. Elle prodiguait aux pauvres, aux malades, les soins d'une charité héroïque, considérant en eux les membres souffrants du Sauveur.

Depuis un an, madame Martin menait cette vie solitaire, lorsqu'elle eut occasion de prouver que ce n'était ni la paresse, ni l'amour de l'indépendance qui lui avaient fait prendre la retraite. Une de ses sœurs, engagée dans un fort grand commerce, la pria de pratiquer ses travaux. Malgré sa répugnance pour une vie agitée, elle alla demeurer avec sa sœur ; mais on abusa tellement de sa bonté, qu'on lui imposa les fonctions les plus pénibles et les plus humiliantes ; les maîtres et les domestiques la traitèrent, durant quatre années, avec hauteur et dureté ; madame Martin se réjouissait de ces humiliations auxquelles elle ajoutait encore des pénitences volontaires. Disons aussi que sa charité envers les personnes qui en usaient de la sorte à son égard était sans exemple ; elle avait beaucoup de déférence pour sa sœur ; les domestiques, dans leurs maladies, ressentaient les effets de sa sollicitude.

Mais enfin sa sœur, chagrine de la conduite qu'elle avait tenue envers la pieuse veuve, rendit justice à son talent, et la pria, conjointement avec son mari, de prendre la direction de leurs affaires. Chargée alors de nombreuses occupations, qui ne déconcertaient ni son zèle, ni son habileté, elle se maintenait toujours dans un grand recueillement, élevant sans cesse son cœur vers Dieu, et s'unissant de plus en plus avec Jésus-Christ. L'autorité qu'elle avait sur les domestiques et les ouvriers, elle l'employa à travailler à leur salut. Elle s'efforçait de les porter à quelque action sainte, ou de les empêcher d'offenser Dieu. Sa douceur et ses exhortations lui avaient si bien gagné leurs cœurs, qu'ils lui rendaient compte avec une simplicité touchante de chacune de leurs actions, s'accusant humblement de leurs fautes. Quelquefois, profitant de leurs bonnes dispositions, elle les rassemblait pour faire des instructions sur

(1) Il se fit Bénédictin de la Congrégation de St. Maur, le 3 février 1642, fut supérieur pendant 28 ans, et assistant, sous plusieurs généraux, pendant 16 ans. Il mourut prieur de Marcenouier-lès-Tours, le 9 août 1696, avec la réputation d'un saint homme et d'un bon écrivain. On a de lui : I. *Méditations chrétiennes*, 1669, Paris, 2 Vol. in-4. II. *Les Lettres et la Vie de sa mère*, 1677, in-4. III. *La Pratique et la Règle de Saint Benoît*, plusieurs fois réimprimées. Dom Martenne a écrit sa Vie, Tours, 1697, in-8.

leurs devoirs, et les reprenait avec bonté et avec zèle, quand ils s'en étaient écartés ; tous lui étaient soumis comme des enfants à leur mère : elle était leur refuge dans leurs besoins, et leur médiatrice auprès de son beau-frère, quand ils avaient encouru sa disgrâce.

Madame Martin vécut ainsi jusqu'à l'âge de 29 ans, comblée de grâces spéciales, qu'elle s'efforçait de mériter par une fidélité inviolable. Souvent l'amour divin dont elle était embrasée se manifestait sur son visage : il animait toujours ses paroles et ses actions. Aussi se lassait-elle de plus en plus du monde, des embarras de sa situation, et son penchant pour la vie religieuse acquérait chaque jour plus de force. Après avoir bien éprouvé sa vocation, elle résolut d'entrer chez les Ursulines de Tours. Elle y fut admise, le 23 janvier 1631, comme religieuse de chœur. Elle fit les exercices de son noviciat avec ferveur ; déjà religieuse avant d'en avoir pris l'habit, ses progrès dans les voies spirituelles la rendaient plus propres à donner des secours aux autres qu'à en recevoir ; c'est pour cela qu'elle fut nommée maîtresse des novices peu de temps après sa profession. Guidées par sa prudence, sa sagesse, et surtout par sa piété, ses élèves marchèrent à grands pas vers leur sanctification. Elle composa même pour leur instruction un très-bon ouvrage intitulé : *l'École chrétienne*.

(A CONTINUER.)



L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

Vendredi prochain, 3 de décembre, étant la fête de St. François Xavier, patron de l'Association pour la Propagation de la foi, il sera chanté sur les 9 heures A. M. à la cathédrale une messe solennelle pour les succès de l'œuvre, à la suite de laquelle il y aura une assemblée de tous les associés de la ville. Cette assemblée doit réorganiser les sections et les centuries, et l'on doit y aviser aux moyens d'avancer l'œuvre rapidement. L'intention de Mgr. de Montréal est de fixer pour la ville deux assemblées par année, l'une qui se tiendra à la cathédrale le 3 de décembre et l'autre à l'église paroissiale le 2 de mai, jour de l'invention de la Ste. Croix.

Nous ne pouvons nous défendre d'exprimer notre joie et notre espérance à la vue de l'accroissement rapide qu'a pris parmi nous l'œuvre admirable de la Propagation de la foi, et des biens immenses qui en ont déjà découlé. A peine en effet cette œuvre divine compte-t-elle ici trois années d'existence que déjà plus de 2,500 louis ont été perçus et des prières abondantes recueillies pour la conversion d'une multitude de nos frères infidèles et chrétiens que

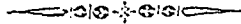
leur éloignement et leur pauvreté laissaient en grand danger de perdition. Déjà, grâce à ces secours, la mission lointaine et périlleuse du lac Témiskaming a pu chaque année bénir les soins de la Providence à son égard, et se féliciter de la visite régulière de deux missionnaires. Plus de 40 townships forment aujourd'hui un vaste champ jusqu'ici presque inculte, que plusieurs missionnaires se sont partagé et qu'ils parcourent avec zèle et dévouement, à diverses époques de l'année : et partout les travaux du prêtre y sont accompagnés de fruits abondans : la foi s'y réveille et les vertus s'y pratiquent. Plus de 15 chapelles ont été mises en voie de construction ; des livres et des objets de piété ont été distribués en grand nombre dans les localités pauvres et dénuées de ressources. Mais surtout les grâces du ciel ont coulé avec abondance sur une portion nombreuse des diocésains de Montréal, pendant le cours d'une visite pastorale, soutenue de nombreux ouvriers évangéliques, et toute entière le fruit de l'œuvre de la Propagation de la foi. Nous voulons parler des missions de l'Ottawa que Mgr. de Montréal visita, l'an dernier, avec des fruits et des bénédictions surabondantes, accompagné de huit courageux et zélés collaborateurs. Il avait été jusqu'alors impossible de faire la visite de cette partie du diocèse à cause des grandes dépenses qu'entraînaient la longueur et la difficulté des communications ; mais l'œuvre de la Propagation de la foi, en présentant des secours abondans, applanit les obstacles et procura à cette portion précieuse de nos frères un bien inappréciable et dont elle conservera un éternel souvenir.

Et ce n'est là pourtant qu'une bien faible esquisse des bienfaits dont nous avons à bénir l'association pour la Propagation de la foi. Que serait-ce si nous pouvions pénétrer dans le sein des familles instruites et régénérées par son moyen, et y contempler à loisir les heures de délicieuses jouissances que coulent maintenant ces familles au milieu de la paix, de l'union, de la charité, au milieu des transports de leur reconnaissance et des élans de leur amour vers l'auteur de tout bien ? Que serait-ce si nous pouvions voir se dévoiler à nos yeux toutes les bénédictions, toutes les grâces que le Seigneur s'est plu à répandre sur les associés, en dédommagement de leur modique sacrifice et en récompense de leurs dispositions charitables. Car celui qui nous a dit qu'un verre d'eau donné en son nom ne demeurerait pas sans récompense, n'a pas manqué, soyons-en sûrs, de payer au centuple ce qu'ils ont fait pour lui, tenant compte surtout des motifs qui les animaient. Et si nous disions que le renouvellement spirituel de notre population est en partie la récompense accordée à l'œuvre de la Propagation de la foi, nous ne dirions qu'une chose bien

possible, et que, pour notre part, nous ne serions pas éloigné de regretter comme réelle.

A la suite d'aussi heureux commencemens, nous sommes en droit d'espérer pour cette œuvre des progrès de plus en plus rapides. La protection de Dieu ne peut lui manquer, puisqu'elle est son œuvre ; et l'estime et la reconnaissance du peuple lui sont acquises ! Il ne nous reste donc qu'à savoir tirer parti des heureuses dispositions de ce peuple, faire appel à la vivacité de sa foi et à la sensibilité de son cœur, et nous sommes sûrs de voir l'œuvre s'introduire rapidement dans les familles même les plus pauvres et finir par réunir en son sein la presque totalité des membres de ce diocèse. C'est une pensée qui nous a singulièrement frappé depuis quelque temps surtout, à la vue des sacrifices généreux que s'est imposés la ville de Montréal pour des objets de religion et de charité. Plus de 4,000 louis ont été prélevés sur elle par souscriptions volontaires, dans le cours de l'année, tant pour les tours de l'église paroissiale que pour le voyage de Monseigneur, la cathédrale, le mont St. Hilaire, &c. &c. et aujourd'hui pour l'établissement des Sœurs de la Charité en faveur duquel il a déjà été souscrit au-delà de £500. Et cette noble générosité que l'on remarque dans cette ville se fera voir dans toute la population canadienne, dès lors que l'on saura donner l'impulsion à ses heureuses dispositions naturelles. Avec de semblables élémens l'Association pour la Propagation de la Foi ne peut manquer de s'affermir au milieu de nous, et de tendre, avec assurance et célérité, vers le but que lui a fixé son auteur, savoir : la réunion du nombreux troupeau, qui compose ce diocèse, dans le bercail unique du vrai pasteur, l'église catholique.

Dans un autre numéro nous présenterons peut-être quelques considérations générales sur l'association mère établie en Europe.



AVEC LES PROTESTANS.—En parlant de Mgr. de Cheverus, ancien évêque de Boston, un ministre protestant des Etats-Unis, le docteur Channing écrivait : " Le nom de Cheverus est chéri partout où celui des grands est inconnu ; il est prononcé avec des bénédictions et des larmes de reconnaissance dans les asiles du malheur." Et de ce magnifique éloge, si honorable pour la mémoire de Mgr. Cheverus, le ministre protestant tirait des conséquences qu'il importe de faire remarquer.

" Eh ! comment, d'après cela, disait-il, pourrions-nous fermer nos cœurs à l'évidence du pouvoir qu'a la religion catholique de former des hommes vertueux et éminens en mérite ?.... Il est tems que la plus grande justice soit rendue à cette société ancienne et si largement étendue. L'église catholique a

produit les plus grands hommes qui aient jamais existé, et c'est une garantie suffisante qu'elle renferme tous les élémens d'une félicité éternelle."

Ainsi, de l'aveu de nos frères séparés, la religion catholique a l'avantage sur le protestantisme. Mistriss Jamieson, dont nous citions un fragment l'autre jour, le reconnaît également. A Oxford, les docteurs anglicans proclament eux-mêmes l'insuffisance et le vide de leurs doctrines et de leur culte. Un ministre de Litchfield a écrit à sir Robert Peel une lettre, que nous avons déjà citée, où il déplore l'état de l'église établie d'Angleterre, état si déplorable que, parmi les ministres, il en est un grand nombre qui sont complètement jacobins, et plutôt païens que chrétiens. Voilà plusieurs aveux qui sont bien de quelque force en faveur de l'église catholique.

CORRESPONDANCES.

M. L'ÉDITEUR,

Il n'y a guère plus d'un an que le ciel a fait descendre parmi nous la pensée salutaire de former des sociétés de tempérance, et déjà le bien qu'elles ont produit est immense, incalculable. Partout la paix, l'aisance, l'industrie, le bonheur, la religion règnent où s'établissent les sociétés de tempérance. Nos campagnes, surtout autour des villes, ont changé de face. Nos paysans mêmes avouent qu'ils ne se reconnaissent plus, tant ils trouvent de changement pour le mieux les uns chez les autres. Les amis, les parens qui se voisaient, qui se rencontrent, ne se provoquent plus comme autrefois à boire et à ruiner leurs familles, à miner leur santé, à détruire leur intelligence. Leur premier mot est de se féliciter du bonheur qu'ils ont eu de se débarrasser des boissons dégoûtantes et destructives dont leurs pauvres aïeux leur avaient légué l'usage.

La plupart de nos bons habitans de campagne ont compris qu'il valait mieux tout de suite bannir de leurs maisons toute espèce de boissons enivrantes que d'en garder une privilégiée qui pût devenir comme l'étincelle capable, au premier moment, d'allumer un funeste incendie. Il est vrai qu'en cela le peuple ne fait que suivre le noble exemple que le clergé lui donne. En vérité c'est quelque chose de touchant que de voir nos respectables curés quitter publiquement, et souvent contre l'avis de leurs médecins, l'usage des boissons douces et innocentes qui pouvaient servir à réparer leurs forces, et cela afin d'obtenir plus facilement de leurs chers paroissiens le sacrifice des boissons qui leur sont préjudiciables.

Je dois vous avouer que le sacrifice que notre clergé s'impose aujourd'hui de choses si peu nuisibles pour lui le grandit et l'élève infiniment à nos yeux, quelque haute idée que nous en eussions auparavant; surtout lorsque nous considérons dans quelle vue il

se soumet. Si les plus petites choses sont rehaussées, anoblies et sanctifiées par les motifs qui les dirigent, combien donc doit être estimé le sacrifice que le clergé s'impose de longues habitudes dont il peut se dire à lui-même qu'elles ne sont pas mauvaises, qu'au contraire elles servent à lui donner plus de force pour accomplir son pénible ministère ? qu'est-ce donc que ce sacrifice dont il se charge pour hâter et assurer la régénération morale et physique du peuple dont les destinées lui sont confiées, puisque c'est par ses mains qu'est nourri le pauvre et par ses paroles qu'est retrempée l'âme brisée par la douleur.

Lorsque dans les années 1832 et 34 le clergé bravait, la nuit et le jour, la mort la plus affreuse qui fût jamais, avec un courage tel qu'il arracha des cris d'admiration à ses plus ardents ennemis il se montrait bien sans doute à la hauteur de la mission que le ciel lui avait confiée, mais il n'est pas moins grand aujourd'hui, moins digne de notre admiration et de notre respect, lorsqu'il s'impose des sacrifices souvent si pénibles et dont il n'a pas personnellement besoin, pour donner un grand exemple à son peuple.

J'étais, il y a peu de temps, le dimanche, à la messe d'une paroisse de campagne. Comme bien d'autres, elle compte de nombreuses victimes des funestes effets des boissons fortes sur le tempérament, comme sur la fortune et le moral de nos paysans. M. le Curé de la paroisse dont je viens de parler paraît travailler avec un succès digne de ses efforts à enrôler ses paroissiens dans la société de tempérance. Il s'adonnait à parler, ce dimanche-là, des maux qu'avait causés parmi eux l'usage des boissons enivrantes. Il énumérait les familles ruinées, les ménages troublés, les jeunes gens perdus, les scandales donnés, les morts et les accidents funestes causés par la boisson. Puis il termina par un appel touchant à son peuple de lui aider à détruire pour toujours l'usage des boissons enivrantes parmi eux. Il est impossible de décrire l'impression que faisait sur eux chacune de ses paroles. Le prêtre, qui a médité, comme celui-là paraît l'avoir fait, l'Écriture Sainte, mêle continuellement ses instructions de ces traits sublimes qui remuent jusqu'au fond de l'âme, qui ébranlent et qui renversent la puissance des passions humaines, et qui mettent tous les cœurs en sa main. Je voudrais pouvoir vous citer en entier ce que j'ai entendu ; mais je ne puis me rappeler que quelques phrases échappées ça et là, et qui pourtant ne laisseront pas d'intéresser, malgré qu'elles soient isolées et privées de l'appui qui leur donne toute leur puissance :—

“Mes chers et bien-aimés frères, avait-il dit, je viens de vous donner un tableau des maux sans nombre que les boissons fortes ont causés parmi vous. A côté de ces maux irrémédiables et désolants, je cherche vainement à mettre les biens qu'elles ont produits, je ne puis en trouver. C'est

comme qui chercherait à faire jaillir la lumière des ténèbres. Les boissons n'ont fait que des maux sans mélange d'aucun bien, elles ont fait couler des torrents de larmes sans jamais en sécher une; elles ont causé des milliers de crimes sans jamais en empêcher un seul; elles ont précipité dans l'enfer des victimes sans nombre, elles n'ont jamais contribué au salut d'une seule âme; elles n'ont jamais enrichi personne, excepté le petit nombre de vendeurs de boissons, qui s'enrichissent de vos maux et du pain de vos misères, qui s'élevèrent et qui se bâtissent sur vos ruines.

"Elles ont causé une mort prématurée et tragique !! A qui ont-elles sauvé la vie? Elles ont fait maudire et blasphémer le saint nom de Dieu dans mille circonstances et dans mille endroits à la fois, elles ne l'ont jamais fait bénir nulle part. Quel est celui parmi vous qui puisse dire que la boisson ne lui a jamais fait de mal? Il n'y en a pas un seul. Elle vous a tous atteints, tous frappés: elle est votre ennemie à tous: vous devez tous la haïr et la fuir également.

"S'il y en avait un seul dans toute cette assemblée qui crût pouvoir dire que la boisson ne lui a jamais fait de mal, je lui dirais: n'avez-vous jamais vu ni votre père, ni votre frère, ni votre ami, ni un seul membre de la religion sainte que vous professez, dégradé, perdu par la boisson? si vous dites que non, je vous réponds que vous êtes heureux, et vous pouvez dire que la boisson ne vous a jamais fait de mal.... Mais s'il en est autrement, quand bien même vous ne vous seriez jamais enivré vous-même, votre cœur de fils, de frère, d'ami, votre âme de chrétien a dû souffrir, et dès lors la boisson vous a fait mal et vous a fait un mal tel que les biens imaginaires qu'elle peut produire ne sont pas capables de compenser. Le mal qu'elle vous a fait dans la personne de vos parents, de vos amis, de vos frères catholiques peut encore se renouveler: dès lors vous avez des motifs suffisants de vous unir à nous, de lever la main, de frapper à mort notre ennemi commun et de planter sur ses ruines le magnifique étendard de la morale et de la religion.

"Qu'est-ce que notre Seigneur dit touchant les choses qui portent l'homme au péché, qui le scandalisent? *Si non de n'en plus faire usage, sinon de les arracher et de les jeter au feu.* Eh! bien, le temps est arrivé de montrer votre foi par vos œuvres. Mille fois les boissons vous ont fait pécher ou ont fait pécher vos amis; mille fois elles ont été pour vous ou pour vos amis un sujet de scandale. Depuis deux siècles on prêche dans ce pays la modération dans l'usage des boissons fortes, depuis deux siècles on ne cesse de répéter ces paroles formidables du grand apôtre: *Pivrogne n'aura pas le royaume de Dieu*, et le démon de l'intempérance a ri de nos discours et de nos efforts, et les ravages qu'il a constamment faits parmi nous prouvent que nos moyens de défense sont insuffisants. Ne parlons donc plus

de modération dans l'usage de ces funestes et dévorantes liqueurs. L'usage et l'excès dans ces choses se touchent de trop près pour que l'on frappe l'un et que l'on épargne l'autre. Si l'on n'ose détruire l'un, l'autre subsistera toujours : deux siècles sont là pour nous le prouver. Qu'on ne parle donc plus de modération, d'usage réglé à leur égard ; qu'on ne parle que de destruction, d'anéantissement. Oui ! pour l'amour de Dieu, l'honneur de la religion et pour le salut de nos frères faibles, détruisons entièrement l'usage des boissons fortes parmi nous ; ne nous en servons que dans des cas rares, où le médecin nous en ordonnerait l'usage. C'est le seul moyen de frapper notre ennemi au front, de terrasser ce géant qui depuis des siècles a dévoré tant de victimes, et de chanter la victoire que nous aura fait remporter le Seigneur, comme autrefois le jeune David se glorifiait dans le Seigneur, après qu'il eut renversé le fier ennemi de sa nation.

“Qui sont ceux parmi nous, je vous le demande, à qui la Providence a fourni le moyen de faire un usage journalier du vin ou d'autres boissons ? Ce n'est toujours pas moi ; car, lorsque j'ai pris sur mes modiques revenus ce qu'il faut pour vous aider à soutenir vos écoles, subvenir aux premiers besoins des pauvres, donner à la sainte œuvre de la Propagation de la Foi ou aux collèges que la religion nous appelle à soutenir sur les différens points du pays, il ne me reste plus rien pour acheter du vin, et je m'en passe avec plaisir, j'oserais dire avec un saint orgueil. Eh ! quand bien même cette cure donnerait mille fois plus de revenus, je ne voudrais pas encore faire usage du vin pour les raisons suivantes : 1. vous vous passez bien de ces délicatesses, je m'en passerai bien aussi ; 2. Les ennemis des sociétés de tempérance ont dit : M. le Curé nous ôte notre rum, mais il va garder son bon vin ; et je me suis aperçu que ces discours arrêtaient les progrès du bien, faisaient chanceler les faibles, retardaient les irrésolus : il est donc bon que je prévienne ceux qui en sont les auteurs qu'ils se trompent ; car, avant de vous demander le sacrifice que vous avez fait si généreusement pour l'amour de J. C. j'en ai fait un semblable au vôtre, et j'ai fait ce qu'il fallait pour n'avoir pas à rougir de marcher à la tête de la société de tempérance de cette paroisse. Ma troisième raison, c'est que la plupart des vins qu'on vend même à MM. les Curés sont plus ou moins mêlés de substances étrangères et destructives. Ce n'est donc pas la peine de me priver du plaisir d'avoir de bonnes écoles, de nourrir et d'habiller les pauvres, de secourir tant de courageux et saints missionnaires qui se privent non seulement de vin, mais encore de toutes les autres douceurs de la vie pour l'amour de J. C. et le salut des âmes, et tout cela pour acheter des drogues empoisonnées qu'on nous débite sous le nom de vin.”

Telles sont à peu près en résumé les pensées développées par ce

digne et zélé curé, et, pour ma part, je les trouve tout-à-fait victorieuses et convaincantes. Sans compter ce que la morale publique doit gagner de la part d'un clergé (car tout notre clergé paraît n'avoir qu'une pensée et qu'une voix à ce sujet) capable d'agir ainsi, on voit tout de suite qu'il y a plus de vrai patriotisme, de philanthropie et de charité dans ces paroles brûlantes du prêtre que dans ce qui s'est jamais écrit de plus beau sur l'amour des hommes et de la patrie.

UN LAÏC, *ami de l'humanité.*

Québec novembre 1841.

DESCRIPTION DE L'ÉGLISE PAROISSIALE
DE LA VILLE DE MONTRÉAL OU VILLE-MARIE.

M. L'ÉDITEUR.

L'église de Notre-Dame de Montréal ne présente point à l'extérieur ce luxe d'ornemens, cette prodigalité de détails et cette variété de composition que l'on remarque dans la plupart des églises gothiques d'Europe ; le caractère principal et le mérite réel de cette grande église, consiste au contraire dans la sévérité des lignes, dans la majestueuse simplicité des formes, dans l'unité du tout ensemble, dispositions rarement observées dans les constructions gothiques. Le premier sentiment, qu'éprouve l'observateur, n'est pas celui de la surprise ni d'une émotion irréfléchie ; ici l'imagination n'est point séduite, l'œil contemple avec calme et peut juger avec justesse du grandiose des proportions et de la sage combinaison des masses ; l'esprit approuve et bientôt il admire.

La beauté de son portail, son caractère noble et imposant qui résulte de l'harmonie qui règne dans toutes ses parties attestent le goût et le génie de l'architecte. Il est composé de 2 tours symétriquement bâties, qui, liées à la façade de la grande nef dans un peu plus de la moitié de leur hauteur, forment avec ce centre commun, jusqu'au point où elles s'isolent, une immense façade parallélogramme. La largeur de ce portail est de 132 pieds anglais (123 pieds 9 pouces français).

Les tours ont 215 pieds anglais ou 201 pieds 6 pouces français d'élévation, c'est-à-dire, qu'elles ont 2 pieds 6 pouces de moins que celles de Notre-Dame de Paris ; elles portent 29 pieds 6 pouces de carré extérieurement, leurs murs ont 4 pieds d'épaisseur à leur base et 3 pieds à leur sommet. Elles sont percées chacune par dix-huit ouvertures, dont 4 sont pour recevoir des cadrans qui auront 10 pieds de diamètre ; les ouvertures se trouvent placées à égale distance l'une de l'autre sur la hauteur totale des tours et coupées par des cordons très-bien tirés. Ces ouvertures à cintre ogival ont 27 pieds de hauteur et 8 de largeur, et sont ornées de belles moulures. Ces superbes tours sont couronnées par des créneaux et d'élégants cloche-

rons. La tour qui est du côté de l'Épître s'appelle "Tour de la Persévérance," et vient d'être finie cette année; l'autre, celle du côté de l'Évangile n'est pas encore achevée, mais le sera probablement à la fin du mois de juillet prochain, et s'appellera "Tour de la Tempérance."

L'atrium ou porche, qui est entre les 2 tours, est d'une hardiesse et d'une beauté rares. Il faut monter 10 marches pour y arriver, ce qui lui donne un aspect très-imposant. Il occupe toute la largeur qui se trouve entre les 2 tours et a par conséquent 73 pieds de largeur, 26 pieds de profondeur et 50 pieds jusqu'à la clef de sa voûte ogivale : deux piliers octogones de 5 pieds carrés seulement forment cet immense porche : aussi est-on frappé de sa hardiesse : il n'y en a aucun, je crois, de plus hardi ni de plus grand dans le genre gothique. Il forme intérieurement 3 voussures cintrées en ogive et dont le renfoncement contient 3 portes pour l'entrée dans l'église ; au-dessus de ces trois portes sont 3 grandes croisées faisant même corps avec les portes d'entrée, par les mêmes cadres qui les entourent les uns et les autres. Ces 3 croisées donnent le jour aux grandes galeries qui se trouvent dans l'intérieur de l'Église.

Le frontispice ou Tympan, qui est au-dessus du porche, est divisé en trois grands tableaux de plein relief et représentant 3 grandes niches entourées et ornées de sculptures et de moulures remarquables par la finesse de leur forme. La niche du milieu est ornée de la statue de la Ste-Vierge ; mais elle est d'un mauvais goût et bien trop petite. L'absence de statues a laissé dans les autres niches un vide déplaisant au regard. Enfin les belles et élégantes voussures ogives de ce grand fronton font suite et représentent à peu près les mêmes dispositions que celles du porche ; des créneaux à recouvrement, dans le genre des églises d'Angleterre, terminent ce portail, d'une manière fort élégante et fort heureuse.

Les murs, qui sont d'un seul jet, ont 60 pieds de hauteur et 260 pieds de longueur y compris la largeur des tours ; ce qui forme la longueur totale de l'église ; et sont garnis de piliers fort élégans, surmontés de clochetons bien élancés ; entre ces piliers, qui sont au nombre de 9 de chaque côté, sont des fenêtres en ogive de la hauteur de 36 pieds sur 10 de largeur ; les moulures de leurs cadres sont très-bien taillées.

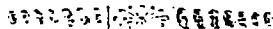
L'église représente un peu la croix latine et a 2 portes collatérales : mais ces portes n'ont de remarquable que leur fronton élevé, garni de clochetons et surmonté d'une croix en bois doré, décoration nécessaire à nos temples : il est à regretter que ces croix, signe vénéré des chrétiens, soient trop petites. Les dispositions des créneaux et des clochetons, qui se trouvent sur le grand fronton et sur les contre-forts placés au bout de l'église prouvent par l'art avec

lequel leur construction et leur force sont combinées, que l'architecte était aussi savant en théorie qu'habile dans l'exécution.

Il suffit d'observer sans prévention l'aspect magnifique que présentent les églises en style gothique, pour se convaincre qu'il convient plus particulièrement à nos temples auxquels il imprime un caractère solennel et religieux, que n'offre point en ce genre l'architecture grecque, qui malgré la grandeur et la somptuosité de ses ornemens est loin d'exciter en nous ce sentiment de vénération et de grandeur que l'on aime à trouver dans un temple.

À l'intérieur, les différens aspects de ce grand édifice que l'on peut contempler à son aise méritent d'être observés. La voûte, que soutiennent de chaque côté de la grande nef 7 élégantes colonnes en faisceaux de 15 pieds de hauteur, est à 82 pieds du pavé et a 64 pieds de largeur. Il n'y a que celle de St. Pierre à Rome qui la surpasse en largeur. Cette voûte est si légère et si élégante qu'elle paraît aérienne : enfin, malgré les badigeonnages dont on l'a impitoyablement savonnée et barbouillée, sa gracieuse courbure ogive comme celle des petites nefs, charme toujours l'œil. Cette église présente à l'intérieur bien des avantages. Le chœur est petit ; mais en revanche les nefs sont remarquables par leur grandeur. Les nefs et les deux vastes rangs de galeries qu'il a fallu supporter latéralement par les grands piliers renferment 1350 bancs : elle peut contenir de 12 à 15 mille personnes. Parmi les ornemens intérieurs de l'église et du chœur quelques-uns ne paraissent pas entièrement en harmonie avec le style général de l'édifice : quelques-uns, du moins, considérés isolément méritent de fixer l'attention : tels sont la boiserie des stalles ; les lambris qui closent le chœur et sa balustrade, ouvrages artistement exécutés en bois de noyer noir de Niagara. La grande croisée a 46 pieds de haut sur 34 pieds de large. Elle est garnie de compartimens en ogive du plus mauvais goût, mais les transparens qu'on vient d'y mettre cachent la trop grande clarté qu'elle donnait. Ces transparens, soit par les dessins qui y sont représentés, soit par le goût et la finesse du coup de pinceau, et surtout par la belle expression de quelques figures qui y sont représentées, méritent de fixer l'attention des visiteurs et surtout des connaisseurs ! ! ! Les orgues sont 7 fois trop petites pour la vaste étendue de l'édifice. Enfin tout l'intérieur de cette église, tout en pierre de taille qui égale en beauté le marbre des Etats-Unis, aura coûté, la tour achevée, 68,000 louis sterling ou 1,700,000 francs : et on aura été 6 ans à la bâtir.

P. L. M.



NOUVELLES DIVERSES.

ANGLETERRE.—Les dernières nouvelles d'Europe nous apprennent qu'un incendie terrible a détruit la moitié de la Tour de Londres. On sait que cet

édifice d'une richesse et d'une magnificence incroyables servait d'arsenal national et de prison d'état : 200,000 fusils y ont été consumés par les flammes. On ne parle pas du sort des prisonniers.

—Le *Styx*, bateau à vapeur, sur lequel Sir Charles Bagot s'était embarqué pour le Canada à brisé ses mouvemens en mer ce qui a contraint Sir Charles Bagot de retourner en Angleterre où il a quitté ce vaisseau pour s'embarquer sur un voilier devant faire route vers New-York ou Boston, d'où son excellence se rendra directement à Kingston, où l'on pense qu'elle arrivera vers le milieu ou la fin de décembre.

—Il existe encore en Angleterre une loi bien digne de dater du temps de la glorieuse réforme, et qui elle seule peut donner une idée de l'esprit de tolérance qui animait les réformateurs. C'est celle qui enjoint sous peine d'amende et même de prison d'assister le dimanche à l'office divin. Bien que cette loi soit depuis longues années tombée en désuétude, cependant elle n'est pas abrogée ; et l'intolérance et les vengeances particulières en requièrent encore de fréquentes applications. Lord Brougham présentait dernièrement à la Chambre des Lords une liste de onze personnes poursuivies judiciairement et condamnées à l'amende pour avoir manqué un seul dimanche d'aller au service. Toutes les observations et les plaintes que put faire Lord Brougham contre un semblable système de coercition de conscience furent méprisées de la noble Chambre, et ce système se continue.

—D'après une disposition de la loi des pauvres, le mari et la femme peuvent être indistinctement séparés l'un de l'autre et placés dans des appartemens différens, et tous les jours on voit cette clause mise à exécution. Une proposition tendant à la changer fut rejetée à la Chambre des Communes à la majorité de 187 contre 36. Pareillement la proposition d'amender une autre clause qui permet aux commissaires de s'opposer aux distributions de secours à domiciles, pour le soulagement des malheureux et de leurs familles fut aussi perdue à une majorité de 150 voix contre 32.

—A Stokport (Angleterre), une fabrique qui employait un millier d'ouvriers a cessé de travailler. Des centaines de fileurs errent dans les rues demandant un peu de tabac pour tromper leur faim. Depuis six ans, 30,000 habitans ont quitté la ville ; 7,000 meurent de faim dans les rues. Ces ouvriers appartiennent à tous les états.

—A son influence politique et commerciale en Orient, l'Angleterre veut ajouter son influence religieuse. Elle a sollicité du divan l'autorisation d'ériger à Jérusalem un temple pour les protestans. Le conseil ottoman s'est occupé de cette affaire, mais il n'y a pas encore de solution.

—Le savant coadjuteur du district de Birmingham, Mgr. Wiseman, fait, tous les dimanches au soir, des conférences dans la cathédrale de cette ville. On a compté à sa dernière conférence seize ministres protestans qui l'écoutaient attentivement, et un grand nombre de personnes de distinction, appartenant aux différentes sectes religieuses.

INDE.—On lit dans une lettre de Mgr. Carew, naguère coadjuteur du vicaire apostolique de Madras, des détails fort intéressans sur l'état de la religion dans ce vicariat :

“ Vous avez appris sans doute, dit M. Carew, que, notwithstanding les maux de tous

genres occasionnés ici par le schisme des Portugais, la grâce divine continuait à opérer bien des conversions parmi les personnes attachées soit au paganisme, soit à l'hérésie, soit au schisme. Je suis heureux de pouvoir confirmer ces bonnes nouvelles. Les moyens de salut se multiplient, et nous avons la douce confiance que Dieu, dans sa miséricorde, a visité cette portion de l'héritage de son Fils. Grâce à votre généreux concours, nous sommes en état de pourvoir au passage des missionnaires, des religieux et des religieuses d'Irlande, qui nous ont si noblement offert leur coopération. Lorsqu'en 1839 je suis arrivé à Madras, il n'y avoit dans tout le vicariat, dont l'étendue est d'environ quatre mille lieues carrées que trois prêtres qui reconnoissent l'évêque nommé par le siège apostolique : aujourd'hui, malgré nos pertes récentes, quinze prêtres remplissent de concert avec moi les fonctions du saint ministère.

Le couvent établi depuis peu dans cette ville est pour nous une ressource précieuse, par les soins qu'on y donne aux jeunes filles européennes et indiennes. La fondation en est due principalement à la veuve d'un officier anglais, le colonel Smith. Depuis la mort de son mari, elle menait à Pondichéry une vie fort retirée, uniquement occupée du service de Dieu et des bonnes œuvres. D'autres dames se réunirent à elle, et il se forma dans sa maison une communauté qui adopta pour règlement celui des Religieuses de la Visitation. Madame Smith et une de ses compagnes avoient déjà fait les vœux simples de religion, lorsque la Providence permit qu'elles vissent s'établir à Madras. Nous étions dépourvus d'école pour les filles catholiques. Dans l'impossibilité de trouver des personnes capables de conduire une semblable institution, toute ma ressource avoit été de former une réunion de dames pour surveiller les maîtresses que je pouvais de temps en temps me procurer. Informée de cet état de choses, la pieuse veuve m'offrit elle-même ses services, dans le but d'établir une école plus régulière. Il seroit superflu de dire avec quel empressement je profitai d'un secours offert si généreusement et si à propos. En conséquence madame Smith arriva à Madras accompagnée de l'estimable personne qui s'étoit engagée comme elle par les vœux de religion. Elles se livrèrent aussitôt à leur sainte entreprise, avec un dévouement qu'il a plu à Dieu de bénir au-delà de nos espérances. Une troisième dame est venue se joindre à elles, et leurs soins s'étendent aujourd'hui sur environ cent jeunes filles, nées en Europe ou aux Indes orientales, et sur soixante indigènes, toutes arrachées aux écoles protestantes.

Au couvent se trouve réunie une maison d'orphelines destinée à toutes les filles pauvres, mais plus spécialement à celles des soldats catholiques stationnés dans l'Inde. Ici, non plus qu'en Irlande, il n'y avoit de ressources assurées par le gouvernement pour les orphelins militaires, que dans les établissemens protestans. Les pauvres enfans, imbus à cette école de principes tout opposés à la foi catholique, apprenaient bientôt, non-seulement à oublier, mais encore à mépriser la religion de leurs parens. Je fis donc un appel à la générosité des soldats par une circulaire dont j'ai donné communication au conseil de l'Œuvre à Lyon. Tous y répondirent avec empressement, et des contributions libérales témoignèrent combien est vil leur désir de pourvoir à l'éducation religieuse de leurs enfans. J'ai la consolation d'ajouter que, partout où ces braves militaires ont l'avantage d'être commandés par des officiers catholiques, ceux-ci emploient constamment leur influence à favoriser tout ce qui concerne le progrès de la religion. Deux établissemens ont été le résultat de ces heureuses dispositions des soldats : l'un pour les orphelines, placé, comme je l'ai dit, sous la direction bienveillante et éclairée de madame Smith; l'autre pour les orphelins, que j'ai pris sous ma propre conduite, avec l'aide du clergé de la cathédrale. Ces établissemens, aussi bien que les différentes écoles, seront encore améliorés par le concours des religieux et des religieuses d'Irlande que nous attendons au premier jour, et auxquels je pourrai confier avec assurance la jeunesse catholique de cette populeuse cité.

Depuis le 21 avril de l'année dernière, le nombre de nos convertis est de soixante-quatre, dont la moitié à peu près étoient protestans, et l'autre moitié païens. Pendant les six derniers mois, j'ai pu mettre en circulation environ six mille traités religieux sur les matières les plus importantes. L'empressement qu'on a mis à les lire annonce que cette bonne œuvre sera durable et portera des fruits de salut. Si la vraie religion pouvoit jamais s'enorgueillir de ses succès, j'avoue qu'elle trouveroit ici un grand sujet de triomphe. Tandis que les livres catholiques sont recherchés et lus avec une sainte avidité, les bibles des protestans et leurs autres ouvrages sont relégués, en général, dans les bazars publics où on les achète pour le papier. Un respectable missionnaire,

qui réside depuis longtemps dans l'Inde, m'a assuré qu'on voyait la même chose dans tous les lieux qu'il a visités, au point qu'il se proposait de m'envoyer plusieurs tonneaux pleins de ces livres, afin que je pusse les expédier en Angleterre, et montrer ainsi, par le fait même, l'inutilité des dépenses qu'entreprennent, chaque année, les sociétés évangéliques et bibliques.....”

Mgr. Carew a été transféré de la coadjutorerie de Madras à l'évêché de Calcutta. L'aspect des affaires religieuses dans ce dernier diocèse est entièrement changé. L'harmonie depuis longtemps troublée entre le clergé et les fidèles a été rétablie. Les obstacles qui entravaient l'exécution des plans du précédent vicaire apostolique ont été écartés. Des Frères des écoles Chrétiennes et des Sœurs de Rathfarnham y sont attendus prochainement. Mais ce qui surtout fixe l'attention des catholiques, c'est l'établissement, à Calcutta, des Dames du Saint-Sépulcre.

—A la Nouvelle Zélande, Mgr. Pompalier a présidé une réunion où les habitans de toute religion ont résolu de faire bâtir une chapelle et une école catholiques.

PORTUGAL.—La pauvre Eglise portugaise des Indes n'a pas à se féliciter comme les précédentes, et elle est encore loin de posséder des pasteurs et les autres moyens nécessaires pour continuer sa mission. On peut en juger par l'interpellation que faisait M. Tindade dans la chambre des députés du Portugal au ministre de la marine sur l'état pitoyable de la religion dans les Etats des Indes. “ Cette chrétienté, disait-il, est immense ; il y a beaucoup de diocèses, mais il s'y trouve peu de prêtres, et pas un seul évêque sacré. Le gouvernement doit porter remède aux maux qui affligent l'église des Indes, en nommant au plutôt des prélats.” Et la réponse du ministre se réduisit à des promesses vagues qui ne laissent aucune espérance de secours prochains.

—De son côté la pauvre Eglise du royaume souffre encore presque tous les maux du schisme.

On a officiellement annoncé que les différends avec le Saint-Siège avaient cessé, comme nous le disions dans quelques-uns de nos précédens numéros, on a même reconnu à deux des évêques la faculté d'administrer leurs diocèses ; mais, d'après les journaux de Lisbonne, ils trouvent des embarras pour se rendre à leur destination, et tous les autres prélats sont encore séparés de leurs troupeaux, tandis que les évêques nommés et les vicaires capitulaires intrus continuent d'administrer les diocèses. Tout cela nous autorise à croire que le gouvernement de Lisbonne ne se soucie pas beaucoup de lever les obstacles qui s'opposent à un sincère rapprochement avec le Saint-Siège. Lorsque dans les chambres la discussion porte sur ce point, il refuse de répondre clairement, et le bruit se répand qu'il n'a fait une première démarche que pour donner le change aux catholiques.

Un autre sujet, qui commence à ailliger le cœur des fidèles, c'est la crainte qu'on ne touche aux couvens des religieuses, comme on a fait à ceux des religieuses, en chassant ces saintes filles, et en s'emparant de leurs biens. Le *Constitucional* de Lisbonne, prenant pour prétexte la mauvaise administration des biens des religieuses, invite le gouvernement à y regarder de près, parce que, dit-il, dans une difficulté financière, on trouvera dans ces biens une ressource précieuse. Le meilleur moyen que, dans son zèle, il recommande

au gouvernement, la suppression de tous les couvens, qui sont en état d'être raisonnablement supprimés, c'est-à-dire, de presque tous; car, selon lui, il y a peu de maisons religieuses, qui ne se trouvent dans l'un des cas où le droit permet leur suppression. Nos lecteurs savent quel est le droit dont les révolutionnaires de tous pays se prévalent pour supprimer les couvens. C'est le droit dont le brigand s'autorise pour priver le voyageur de sa bourse. En Portugal plusieurs maisons de religieuses ont été supprimées pendant les sept ans de révolution, et leurs biens ont eu la même destination que ceux des religieux. Les maisons qui subsistent ne sauraient offrir les ressources convoitées par le *Constitutional*; car les religieuses du Portugal, comme celles de l'Espagne, vivent en grande partie, des aumônes que la charité leur procure. Et s'il reste à quelques-unes quelques miettes de pain échappées à la rapacité révolutionnaire, elles les partagent avec celles de leurs sœurs, à qui on n'a laissé que la maison qu'elles habitent.

FRANCE.—Une circulaire a été dernièrement publiée par M. l'évêque de Digne, pour la formation d'une caisse diocésaine de retraite, au moyen d'une souscription annuelle que chaque prêtre du diocèse est invité à payer en proportion de son traitement ou revenu fixe.

SUISSE.—Le 21 septembre, Mgr. de Genève et de Lausanne, adressait aux curés de son diocèse une circulaire par laquelle il prescrivait des prières pour que Dieu protège la Suisse catholique, et dans laquelle on remarquait ce qui suit :

« Nous nous faisons illusion, dit Monseigneur, si nous croyons que les ennemis de notre sainte religion n'en veulent qu'à un petit nombre de communautés religieuses. Les innombrables vexations auxquelles nos frères dans la foi ont été, depuis un grand nombre d'années, et sont encore en butte dans plusieurs cantons, incombent assez que c'est à la religion que nous professons qu'ils en veulent, ainsi qu'à l'Eglise qui en est dépositaire.

« Ils échoueront dans leurs sinistres projets, nous en avons la confiance; le Dieu de toute bonté, que l'on n'invoque jamais en vain, exaucera nos prières: la Suisse catholique sortira victorieuse de la lutte et transmettra à ses enfans le plus précieux de tous les biens, l'héritage de la foi et des vertus qui l'honorent. »

ORIENT.—Méhémét-Ali vient d'ouvrir le transit par l'Égypte pour les marchandises entre l'Europe et l'Asie moyennant un certain droit. Il en résultera que tous les articles de valeur seront désormais transmis par la Méditerranée et l'Égypte; et l'Europe et les Indes pourront échanger plus rapidement leurs produits.

CANADA.—La Société d'éducation du district de Québec a nommé dans une assemblée générale un comité de quatre membres pour correspondre avec Sa Grandeur Mgr. de Nancy et prendre avec lui les mesures nécessaires pour faire venir de France des FRÈRES DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.

—Les Sœurs de la Congrégation ont ouvert leurs classes à King-ton, hier, fête de Ste. Catherine, qui est le jour mémorable où la sœur Marguerite Bourgeois, leur digne fondatrice, ouvrit la première école à Montréal, il y a 182 ans.